

LA PRÉSENCE JUIVE À ROME (II^E SIÈCLE AV. - II^E SIÈCLE E.C.)

MIREILLE HADAS-LEBEL

La présence de Juifs à Rome est bien attestée, au moins à partir du I^{er} siècle avant l'ère chrétienne. On en trouve des échos dans des textes littéraires d'auteurs romains (essentiellement de Cicéron à Juvénal) et d'auteurs juifs de langue grecque (Philon et Flavius Josèphe). Lorsque les sources littéraires se tarissent, c'est l'épigraphie qui prend le relais sur une durée difficile à cerner (probablement du II^e au V^e siècle). L'histoire de cette présence a été traitée dans une monographie accessible à tous publics, celle de H. Leon (*The Jews in Ancient Rome*, Philadelphia 1960). Depuis, divers articles ont repris la discussion des textes littéraires, mais l'intérêt semble s'être surtout porté sur les inscriptions des catacombes juives de Rome.

Nous tenterons ici, à la demande des organisateurs de ce congrès, un bilan des résultats obtenus en sériant les diverses questions qui se posent et n'ont pas toujours de réponses.

1. *Depuis quand y a-t-il des Juifs à Rome ?*

Deux épitomés tardifs (IV^e-V^e siècle) de Valère Maxime se réfèrent à une expulsion de Juifs par le préteur pérégrin Cornelius Hispalus. La raison invoquée est leur prosélytisme : ils auraient tenté de transmettre leurs rites aux Romains (*tradere sua sacra conati erant*)¹ ou de leur imposer leur dieu confondu avec le Sabazius des Phrygiens². La date donnée dans le deuxième passage : « sous le consulat de M. Popilius Laenas et L. Calpurnius » se réfère à l'année -139. Menahem Stern qui, dans son recueil (*Greek and Latin Authors on Jews and Judaism*, GLAJJ), a repris les éléments de discussion de ce texte par divers auteurs, semble convaincu de la véracité des faits. Tout au plus hésite-t-il à rattacher cette activité missionnaire, comme l'ont fait d'autres auteurs³, à l'am-

¹ *Épitomé de Nepotianus* (GLAJJ n° 147a).

² *Épitomé de Paris* (GLAJJ n° 147b).

³ Notamment E. SCHÜRER, *History of the Jewish People in the Age of Jesus Christ*, III, Edinburgh 1987, 58 sq. ; L. FRIEDLÄNDER, *Sittengeschichte Roms*, III, 209.

bassade de Simon, frère de Juda Maccabée qui, précisément vers ce temps-là, envoya des émissaires renouveler le traité d'amitié et d'alliance conclu précédemment par Rome avec le peuple des Judéens ou Juifs.

En vérité, il paraît fort peu vraisemblable que des Judéens, alors occupés à lutter contre la Syrie séleucide pour leur indépendance, aient eu des visées missionnaires jusqu'à Rome, encore moins que des ambassadeurs venus apporter des présents au Sénat se soient livrés à de la propagande religieuse. Pour une telle activité, la connaissance du latin eût été nécessaire, ou tout au moins celle du grec qui n'aurait touché qu'une élite. Il faudrait alors imaginer la présence de Juifs venus d'Alexandrie ou d'Asie plutôt que de Judée à Rome. Cette hypothèse devrait être mieux fondée et le nom de Sabazius résultant visiblement d'une superposition de Sabaot ou de Sabat apparaît comme une preuve insuffisante.

Il paraît préférable de tenir pour douteux les deux témoignages cités, aussi bien s'agit-il de textes tardifs reprenant à travers Valère Maxime un récit perdu de Tite Live qui peut avoir été mal interprété.

Ce n'est qu'avec le *Pro Flacco* de Cicéron daté de l'an -59 que nous tenons le premier témoignage certain. Amené à défendre son client, le gouverneur d'Asie Flaccus, qui était accusé d'avoir détourné les fonds destinés par les Juifs de sa province au Temple de Jérusalem, Cicéron se plaint de l'agitation créée sur le Forum par des Juifs présents lors de sa plaidoirie. Il atteste qu'une collecte était effectuée dès ce temps à partir de l'Italie (67 : *quotannis ex Italia et ex omnibus nostris provinciis Hierosolymam exportari solet*). Cela suppose déjà une communauté organisée.

L'hypothèse la plus plausible sur la création de celle-ci serait qu'elle ait été constituée originellement de prisonniers de guerre amenés à Rome par Pompée après la prise de Jérusalem en -63. Sans indiquer de date précise, Philon nous oriente dans ce sens quand il évoque les Juifs qui occupent « le vaste quartier de Rome au-delà du Tibre » : « La plupart étaient des affranchis romains. Amenés en Italie comme prisonniers de guerre, ils avaient été ensuite affranchis par leurs maîtres, sans avoir été contraints d'altérer aucune de leurs traditions » (*Legatio* 155). Les prisonniers de l'an -63 n'étaient sans doute pas seulement des combattants, mais aussi des civils venant de villages acquis à la cause d'Aristobule contre qui Pompée avait pris parti.

La communauté romaine se serait donc créée et organisée entre 63 et 59. Cela suppose un rapide affranchissement des premiers arrivants de Judée ; l'on sait en effet que les Juifs n'étaient pas des esclaves très appréciés car ils refusaient de travailler le jour du sabbat. On ne peut savoir si quelques coreligionnaires établis avant eux à Rome avaient contribué à racheter leur liberté.

2. Quel nombre ?

L'amplification oratoire de Cicéron nous ferait facilement croire que, dès -59, les Juifs sont présents en foule (66 : *illa turba ; scis quanta sit manus*). Le discours ne contient cependant aucune indication de nombre. On pourrait plus facilement, à partir de ce discours, reconstituer le nombre de Juifs de la province d'Asie au vu des sommes réunies dans diverses villes sur la base du demi-sicle dû par tout homme juif âgé de vingt ans et plus pour l'entretien du Temple de Jérusalem. Pour Rome, nous disposons d'une amorce d'indication chiffrée au temps d'Auguste. Selon Flavius Josèphe⁴, huit mille Juifs se seraient rassemblés sur le Forum au moment où l'empereur s'apprêtait à régler la difficile succession d'Hérode, donc en l'an -4. Les manifestants étant vraisemblablement tous des hommes valides, à l'exclusion des femmes, des vieillards, et des petits-enfants, la population juive globale de l'*Urbs* devait être d'environ quatre fois le chiffre indiqué, ce qui fait un total respectable pour l'époque. Confessons ici encore nos doutes étant donné le peu de fiabilité des chiffres avancés par les auteurs antiques en général et Josèphe en particulier.

Ce qu'il faut retenir c'est une impression de nombre et de visibilité des Juifs dans la capitale de l'empire. Comme Cicéron, Horace utilise le terme de *turba* dans une satire où il mentionne les Juifs⁵. Philon atteste que sous Auguste, les distributions de blé étaient reportées au lendemain pour les Juifs si elles tombaient un jour de sabbat ; une telle mesure suppose une présence juive non minime. Tibère trouva ces Orientaux assez gênants pour les expulser de Rome en l'an 19. Selon Josèphe⁶, sur l'ensemble de cette population quatre mille jeunes hommes furent envoyés aux travaux forcés en Sardaigne et « un plus grand nombre qui refusaient le service militaire par fidélité à la loi de leurs ancêtres » fut livré au supplice. Dion Cassius, évoquant le même événement, dit que « comme les Juifs se rassemblaient à Rome en grand nombre et amenaient à leurs coutumes beaucoup d'indigènes », Tibère bannit la plupart d'entre eux⁷. Il ne nous dit pas en revanche comment la communauté put se reconstituer après cela mais rappelle seulement que, sous Claude, « les Juifs s'étaient à nouveau accrus de façon telle qu'en raison de leur multitude, il eût été difficile de les chasser de la cité sans susciter de trouble »⁸. Dans une digression sur la Judée et les Juifs, il parle au présent de ceux-ci : « Cette classe existe même parmi les Romains, et bien que souvent réprimée, elle n'a cessé

⁴ AJ XVII 300.

⁵ *Sermones* I 4,143 (GLAJJ n° 127).

⁶ AJ XX 84 ; cf. Tacite, *Annales* II 85 ; Suétone, *Tibère* 36 ; Dion LVII 18,5.

⁷ Dion LVII 18,5 (GLAJJ n° 419).

⁸ Dion LX 6,6 (GLAJJ n° 422).

de s'accroître »⁹ ; il semble ainsi se référer à sa propre époque (fin II^e - début III^e siècle).

L'importance de la communauté juive de Rome peut s'expliquer par l'attraction de la capitale de l'empire sur les habitants des provinces parmi lesquels de nombreux autres Orientaux. À la déportation des prisonniers réduits en esclavage, dut succéder un courant continu d'immigration venu de l'Est de la Méditerranée. Il faut aussi tenir compte de l'accroissement naturel de la population juive, qualifiée de nombreuse (*polyanthropos*), en raison de sa forte natalité et de son rejet de l'infanticide.

3. *Positions politiques*

Dès l'époque de Cicéron, on l'a vu, les Juifs de Rome n'hésitaient pas à se manifester publiquement. Ils n'avaient pas de raison de ménager Cicéron, l'avocat de ce Flaccus qui avait détourné la collecte sacrée, et l'ami de Pompée profanateur du Temple. Ils surent en revanche être reconnaissants à César pour ses décrets assurant la protection du culte juif dont Josèphe donne quelques exemples en Orient¹⁰ et qui avaient aussi des prolongements à Rome. La dissolution des *collegia* ordonnée par César ne dut pas concerner les réunions à la synagogue car des exceptions étaient prévues : « Il fit dissoudre toutes les associations, sauf celles qui existaient de toute antiquité »¹¹. Ainsi s'explique l'attachement des Juifs de Rome à César et le deuil qu'ils manifestèrent après son assassinat « allant jusqu'à se réunir plusieurs nuits de suite autour de son tombeau »¹².

Qu'ils fussent ou non directement originaires de Judée, les Juifs de Rome suivaient avec attention ce qui se passait à l'autre bord de la Méditerranée. Leur manifestation sur le Forum en l'an -4, aux côtés des cinquante ambassadeurs judéens hostiles à la perpétuation de la dynastie hérodiennne, en est un signe. Auguste leur donna implicitement raison dix ans plus tard, lorsqu'il fit exiler à Vienne en Gaule Archelaüs, fils d'Hérode, devenu trop impopulaire dans son pays¹³. Entre temps, les Juifs de Rome, à la suite de ceux de Crète, de Mélos et de Puteoli, avaient accueilli avec enthousiasme le faux Alexandre qu'ils prenaient pour le fils de Mariamne l'Hasmonéenne, échappé à la vindicte de son père Hérode : « La foule des Juifs qui vivaient là vint à sa rencontre, louant Dieu de l'avoir miraculeusement sauvé et lui faisant fête par

⁹ Dion XXXVII 17,1 (*GLAJJ* n° 406).

¹⁰ *AJ* XIV.

¹¹ Suétone, *César* 42.

¹² *Ibid.* 84.

¹³ *AJ* XVII 342 ; *BJ* II 111-113 ; Dion LV 27,6.

affection pour sa famille maternelle, toutes les fois qu'il s'avancait, porté sur un char à travers les ruelles »¹⁴. La perspicacité de l'empereur qui avait bien connu le véritable Alexandre, mit fin à l'imposture et, de ce fait, à l'effervescence des Juifs à Rome.

Sous le règne de Caligula, on ne trouve pas de trace d'agitation des Juifs de Rome après sa décision de se faire ériger une statue dans le Temple de Jérusalem. La terreur était sans doute trop forte, et l'on savait en outre la défense de la cause confiée au roi juif Agrippa, alors présent dans la capitale, qui seul pouvait espérer influencer sur l'empereur fou dont il était le compagnon de plaisirs¹⁵.

Le relâchement de l'autorité impériale sous le règne de Claude semble avoir favorisé une nouvelle agitation, au point que les rassemblements de Juifs furent interdits¹⁶. Les troubles pourraient ici aussi être liés aux nouvelles venues de Judée quant à l'apparition attendue du Messie (*Christos* en grec). Un fameux passage de Suétone¹⁷ dit que Claude « chassa de Rome les Juifs qui, à l'instigation de Chrestos (*impulsore Chresto*), excitaient des troubles continuels ». On voit généralement dans ce texte une référence aux premiers Chrétiens, d'autant que, selon les Actes des Apôtres (18,21), le juif Aquila et sa femme Priscilla auraient été chassés de Rome en même temps que « tous les Juifs ». Selon Dion, il n'y aurait pas eu d'expulsion générale des Juifs car « en raison de leur multitude, il eût été difficile de les chasser de la cité »¹⁸. On peut donc en déduire que seuls les judéo-chrétiens auraient été expulsés. Leur ardeur à répandre leur nouvelle foi parmi leurs frères juifs devait en effet être source d'échauffourées dans le vaste quartier du Trastevere. Ainsi se comprendrait que Néron ait profité de l'impopularité des judéo-chrétiens pour leur imputer l'incendie de Rome. Sans compassion aucune pour les supplices auxquels ils furent soumis, Tacite¹⁹ évoque « l'exécrable superstition » née en Judée qui, « naguère réprimée » (sous Claude), surgissait à nouveau dans la cité.

On ne possède aucun écho sur le comportement de la communauté juive de Rome, lors des deux révoltes de Judée (66-73 et 132-135) et de la révolte de la diaspora hellénophone d'Égypte, Cyrénaïque et Chypre (115-117) sous Trajan. Tout laisse à penser qu'instruits des dangers d'un soutien trop actif à

¹⁴ AJ XVII 330.

¹⁵ La mission menée par Philon et évoquée dans la *Legatio* concernait le droit de cité des Juifs d'Alexandrie. Mis au courant du projet impérial au cours de leur séjour, il ne semble pas que les membres de la délégation juive aient osé intercéder contre lui.

¹⁶ Dion LX 6,6.

¹⁷ Claude.

¹⁸ Dion LX 6,6.

¹⁹ *Annales* XV 3.

leurs coreligionnaires par la cruelle répression des émeutes d'Alexandrie en 66²⁰, les Juifs de Rome se soient contentés de courber la tête en attendant que l'orage passe. De fait, aucune source n'indique qu'ils furent inquiétés pendant ces guerres d'Orient. Au lendemain de la première révolte, ils se trouvèrent dans une position inconfortable où les humiliations ne leur furent pas épargnées : ils virent le triomphe *ex Iudaeis* de Vespasien et de Titus avec les dépouilles du Temple et les prisonniers judéens ; leur collecte fut versée au *fiscus Iudaicus* pour l'entretien d'un temple païen, ils eurent entre les mains les monnaies marquées de la mention *Iudaea capta*.

Tous les nouveaux monuments du centre de Rome étaient là pour leur rappeler la défaite des Judéens et la destruction de Jérusalem et du Temple : les arcs de triomphe de Titus érigés en 81 et après sa mort, l'amphithéâtre flavien ou Colisée, inauguré en 80, et surtout le temple de la Paix dédié, en 75, où les trésors pris au Temple des Juifs étaient exposés parmi des œuvres d'art rassemblées du monde entier²¹.

Sous le règne de Domitien, selon le témoignage de Suétone²², les agents du fisc poursuivirent Juifs et prosélytes avec une rigueur toute particulière.

Néanmoins, la communauté juive de Rome ne cessait de s'accroître par l'apport de nouveaux prisonniers de guerre affranchis et d'immigrés venus d'Orient.

4. *Classes sociales*

On retire des rares évocations de la condition des Juifs à Rome un tableau très contrasté : d'un côté un petit peuple misérable facile à exciter, de l'autre une élite sociale introduite à la cour impériale.

Lors de son passage à Rome, à l'occasion de son ambassade auprès de Caligula, Philon d'Alexandrie a découvert « le vaste quartier au-delà du Tibre » où vivait la plupart de ses coreligionnaires. Il a pu visiter les synagogues où ils se réunissaient les septièmes jours de la semaine pour y étudier en commun les textes sacrés. Son évocation reste hélas vague et ne donne lieu à aucune description²³. Le quartier au-delà du Tibre comportait de ces *insulae* à nombreux

²⁰ Elle fut menée par Tibère Alexandre, neveu de Philon devenu préfet d'Égypte, et causa 50 000 morts parmi les Juifs, selon Josèphe (*BJ* II 490-498).

²¹ Cf. F. MILLAR, *Last Year in Jerusalem : Monuments of the Jewish War in Rome*, in J. EDMONDSON - S. MASON - J. RIVES (edd.), *Flavius Josephus and Flavian Rome*, Oxford 2005, 101-128.

²² *Domitien* 12 : « Je me souviens d'avoir vu, quand j'étais à peine adolescent, un agent du fisc assisté d'un très nombreux conseil, examiner un vieillard de quatre vingt dix ans pour voir s'il était circoncis ».

²³ Cf. *Legatio* 155-156.

étages où les immigrés de fraîche date étaient heureux de trouver à se loger. Il n'était certainement pas réservé aux Juifs, mais la présence de synagogues devait les y attirer. Le poète satirique Perse, qui a dû observer les mœurs du Trastevere peu après, nous livre une brève description des préparatifs du sabbat dans ce quartier où des lampes à huile étaient allumées dès le vendredi soir sur le bord des fenêtres, et où le festin de fête consistait en une queue de thon en sauce arrosée de quelques jarres de vin²⁴.

Au début du II^e siècle Juvénal, lui aussi, semble ne connaître que ces quartiers populeux où les Juifs dorment même parfois en plein air, n'ayant pour tout bien qu'un panier et du foin²⁵. Ils vivent de mendicité, les femmes sont des diseuses de bonne aventure, et les hommes sont parfois agressifs entre eux²⁶.

Rome avait aussi ses Juifs de cour, lesquels se tenaient sans doute à bonne distance de leurs frères miséreux. Les deux fils d'Hérode promis à lui succéder, Alexandre et Aristobule, furent éduqués à la cour d'Auguste en compagnie de Drusus, fils de Livie. Quand leur père les eut fait exécuter et que le premier prince dans l'ordre de succession, Antipater, commença lui aussi à éveiller des soupçons, trois autres fils d'Hérode, encore en âge de bénéficier de l'éducation romaine, furent envoyés à Rome : Archelaüs et Antipas, fils de la Samaritaine Malthacé, ainsi que Philippe, fils de Cléopâtre de Jérusalem²⁷. Auguste, déçu par une première expérience, ne les accueillit pas à la cour cette fois. Les jeunes princes furent éduqués chez des particuliers, ce qui suppose qu'Hérode entretenait des relations avec l'aristocratie romaine. Leurs aînés Alexandre et Aristobule avaient déjà, à leur arrivée à Rome, été reçus chez un certain Pollion, grand ami d'Hérode, dont l'identité est discutée²⁸.

À la mort d'Hérode en -4, la cour de Rome accueillit la famille de sa sœur Salomé dont la fille avait épousé Aristobule, le second fils d'Hérode. Grâce à la protection spéciale d'une grande dame romaine, Antonia Minor, fille cadette de Marc Antoine, l'un des jeunes princes, Agrippa, devint le compagnon d'études du futur empereur Claude qui avait le même âge que lui. De fait, Agrippa préférait la compagnie du cousin de celui-ci, Drusus, fils de Tibère, comme lui ami des plaisirs. Antonia continuait de marquer sa bienveillance

²⁴ Perse, *Satires* 5,176-184 (GLAJJ n° 190).

²⁵ Juvénal, *Satires* 3,14 ; 6,542.

²⁶ *Ibid.* 3,290-296.

²⁷ AJ XVII 20-21.

²⁸ Le nom d'Asinius Pollion, célèbre lettré qui était consul en -40 quand Hérode fut nommé roi par le Sénat, a été proposé. Cf. E. CIACERI, *Agrippa I e la politica di Roma verso la Giudea*, "AIV" 76,2 (1917), 703 ; L. FELDMAN, *Asinius Pollio and his Jewish Interests*, "TAPhA" 84 (1953), 73-80 [= *Studies in Hellenistic Judaism*, Leiden - New York - Köln 1996, 37-44]. Cette identification, discutée par D. BRAUND, *Four Notes on the Herods*, "CQ" 33 (1983), 239-242, est réaffirmée par L. FELDMAN, *Asinius Pollio and Herod's Sons*, in *Studies...*, 52-56. Le nom de Publius Vedius Pollio est proposé par R. SYME, *Who was Vedius Pollio?*, "JRS" 51 (1961), 30 ; M. GRANT, *Herod the Great*, New York 1971, 145.

au jeune prince judéen et l'aidait à payer ses dettes²⁹. Après la mort de Drusus, Agrippa se rapprocha du petit-fils d'Antonia, Caius, fils de Germanicus, dont il devint le compagnon de plaisirs³⁰. Tombé en disgrâce à la fin du règne de Tibère, Agrippa fut tiré de prison quand son ami Caius Caligula accéda au trône en l'an 37 ; il reçut alors la partie du royaume de son grand-père qui était échue à son oncle Philippe, mort sans descendance³¹. Il continua néanmoins à fréquenter la cour de Rome. On sait que lors d'un de ses passages, il intervint auprès de son impérial ami pour le dissuader d'élever sa statue dans le Temple de Jérusalem³². Si l'on en croit le récit de Josèphe, il aurait même eu un rôle décisif dans l'élévation de Claude à l'empire.

Le fils du roi Agrippa I, qui portait le même nom latin, fut lui aussi élevé à Rome. Claude lui accorda sa protection mais pas au point de lui confier le royaume de son père à la mort de celui-ci en l'an 44. Devenu roi sur des territoires situés à la périphérie septentrionale de cet ancien royaume, Agrippa II aida les Romains à réprimer la révolte juive. Après 70, il semble avoir passé plus de temps à Rome que dans sa propre capitale, Césarée de Philippe. La liaison de sa sœur Bérénice avec l'héritier de l'empire, Titus, favorisa pendant quelques années sa présence à la cour. Il fut même nommé préteur. Une sœur d'Agrippa II et de Bérénice, Drusilla, vivait déjà depuis une vingtaine d'années à Rome avec son époux Félix, affranchi de Néron qui, lorsqu'il était procurateur de Judée, l'avait enlevée à son premier mari.

On ne sait pas comment les divers princes hérodiens accordaient leur vie mondaine avec les pratiques religieuses du judaïsme. Celles-ci semblent être passées au second plan. On peut cependant envisager que les membres de leur suite, venus avec eux de Judée, entretenaient leur connaissance de l'araméen, voire de l'hébreu, et quelques observances discrètes.

Après 70, des réfugiés de Judée de plus ou moins haut rang durent s'installer à Rome. Nous connaissons surtout le cas de Joseph fils de Mattathias devenu le citoyen romain Flavius Josèphe, pensionné par l'empereur pour écrire l'histoire de la guerre qui venait de se dérouler en Orient. Installé dans la maison où Vespasien avait vécu avant d'accéder à l'empire, Josèphe devait avoir peu d'occasions de se rendre dans le quartier du Trastevere. Il rencontra à la cour Agrippa II auquel il offrit son livre qui, dit-il, lui valut des compliments³³. Josèphe qui, aux yeux des princes, restait un affranchi, ne dut cependant jamais faire pleinement partie de leur cercle. Malgré la faveur impériale,

²⁹ AJ XVIII 165.

³⁰ AJ XVIII 166.

³¹ AJ XVIII 235-237.

³² Cf. Philon, *Legatio* 276-329 ; AJ XVIII 261-288.

³³ *Autobiographie* 364. Il se flatte d'avoir reçu du roi non moins de 62 lettres attestant la véracité de sa relation. Il en recopie deux.

il fut en butte à l'hostilité de certains courtisans. Les calomnies dirigées contre lui ne semblent avoir ébranlé ni Vespasien ni Titus et, sous Domitien, il jouit de la protection de l'impératrice Domitia³⁴. Très imbu de ses origines sacerdotales, Josèphe devait être peu enclin à faire des compromissions sur le plan religieux ; il dit même avoir envisagé d'écrire un ouvrage sur la doctrine et les pratiques juives³⁵.

Alors que l'immense majorité des Juifs de Rome vivait dans les bas quartiers parmi les couches inférieures de la population, une petite élite sociale juive se maintint donc au palais même après 70 – et ce, de façon particulièrement voyante, tant que Bérénice y fut présente.

5. Le prosélytisme

Le prosélytisme des Juifs à Rome est sans doute le fait le mieux attesté en ce qui les concerne. Nous avons vu que les causes invoquées pour leur expulsion de la ville sont toujours liées à leur activité missionnaire. Ainsi Dion Cassius nous dit que Tibère les bannit car « ils amenaient à leurs coutumes beaucoup de Romains »³⁶. Ce qui est conforté par la réaction irritée d'un contemporain de cet événement, Sénèque : « Les vaincus ont imposé leurs lois aux vainqueurs »³⁷.

La pratique de la circoncision n'était pas spécifiquement juive, mais c'est ainsi que l'ont vue les satiriques romains depuis Horace et jusqu'à Martial et Juvénal³⁸. Elle constituait certainement un obstacle à la pleine conversion des hommes qui restaient alors des semi-convertis ou *metuentes* ; c'est pourquoi le judaïsme fit toujours plus d'adeptes chez les femmes. Cependant, si le père *metuens* ne s'y conformait pas, cette pratique pouvait être reportée à la génération suivante comme semble l'indiquer Juvénal³⁹.

Les lois alimentaires n'étaient pas non plus ce qui pouvait pousser à la conversion car on en retenait généralement l'horreur inexplicable du porc dont la consommation était si répandue chez les autres peuples⁴⁰.

Le sabbat, lui aussi tourné en dérision ou exposé à des explications hautement fantaisistes par divers auteurs⁴¹, avait un tout autre pouvoir d'attraction.

³⁴ *Ibid.* 424-429.

³⁵ *AJ* XX 268.

³⁶ Dion LVII 18,5a (*GLAJJ* n° 419).

³⁷ Fragment *De superstitione* cité par Augustin, *De civitate Dei* VI 11 (*GLAJJ* n° 186).

³⁸ Horace, *Satires* I 9,70 ; Pétrone, fr., *GLAJJ* n° 129 ; Martial, *Epigrammes* VII 30 ; 35 ; 55 ; 82 ; XI 94.

³⁹ *Satires* 14,99 : *mox et praepudia ponent*.

⁴⁰ Pétrone, fr., *GLAJJ* n° 195 ; Juvénal, *Satires* 6,156 ; 14,96.

⁴¹ Sénèque, *GLAJJ* n° 186 ; Horace, *Sermones* I 9,69 ; Tacite, *Histoires* V 3,2 ; Juvénal, *Satires* 14,105-106.

La façon romaine de calculer le temps, avec les Calendes, les Nonnes et les Ides, pouvait paraître peu cohérente au regard de la régularité de la semaine qu'instituait le sabbat. L'idée de repos hebdomadaire était susceptible d'attirer ceux qui ne vivaient pas dans une oisiveté permanente. C'est ainsi qu'au témoignage des auteurs mêmes qui le critiquent, le sabbat commença à être adopté jusque dans la bonne société. Il eut une influence même sur ceux qui ne l'observaient pas, car dans la deuxième moitié du I^{er} siècle, on se mit à compter les jours de la semaine à Rome⁴², chacun étant placé sous la protection d'une planète et le septième jour devenant *Saturni dies* (jour de Saturne), par un rappel phonétique du sabbat des Juifs.

L'idée d'un dieu unique dont la représentation était interdite pouvait également attirer certains esprits pour lesquels c'était là un concept philosophique élevé. Elle avait déjà séduit Varron, contemporain de Cicéron, qui croyait retrouver dans le culte juif celui du dieu suprême des Romains, Jupiter⁴³.

Le judaïsme commençait donc à se répandre à Rome au I^{er} siècle. Dans la liste des prosélytes ou des *metuentes* connus par leur nom, on compte le poète Fuscus Aristius, ami d'Horace⁴⁴, une matrone nommée Fulvia sous le règne de Tibère⁴⁵, Poppée, femme de Néron, dont Josèphe dit qu'elle était *theosebes*⁴⁶, le sénateur Flavius Clemens et sa femme Domitilla⁴⁷. C'est très peu par rapport au grand nombre d'anonymes que semblent évoquer nos sources.

Il est à noter que la destruction du Temple de Jérusalem, en 70, ne semble pas avoir porté un coup fatal au prosélytisme juif, fût-il un prosélytisme actif ou simplement d'accueil⁴⁸. Selon la mentalité antique, elle pouvait en effet apparaître comme une défaite du dieu des Juifs. Le transfert de la taxe d'un demi-sicle au profit de Jupiter Capitolin laissait entendre une forme de substitution. La rigueur avec laquelle cette taxe fut exigée sous Domitien était dissuasive⁴⁹. Cependant deux auteurs du début du II^e siècle, Juvénal et Tacite, pouvaient encore observer avec irritation l'attraction exercée par le judaïsme sur certains Romains. Au début du III^e siècle encore, Dion Cassius s'interroge sur les *Iudaei* et témoigne : « Quelle est l'origine de cette dénomination ? Je l'ignore ! Toujours est-il qu'on l'étend à tous les hommes, même de race différente qui suivent les lois des Juifs »⁵⁰.

⁴² Cf. C. PIETRI, *Le temps de la semaine à Rome et dans l'Italie chrétienne (IV^e - VI^e s.)*, in *Le temps chrétien de la fin de l'Antiquité au Moyen Age, III^e - XIII^e siècles*. Paris, 9-12 mars 1981, Paris 1984.

⁴³ Fragments, *GLAJJ* n° 72a,b,c,d.

⁴⁴ *Sermones* I 9,61 (*GLAJJ* n° 129).

⁴⁵ *AJ* XVIII 82.

⁴⁶ *AJ* XX 195.

⁴⁷ Dion LXVII 14,1-2 (*GLAJJ* n° 435). Ils encoururent l'accusation d'athéisme.

⁴⁸ Cf. E. WILL - C. ORRIEUX, « Prosélytisme juif » ? *Histoire d'une erreur*, Paris 1992.

⁴⁹ Cf. Suétone, *Domitien* 12.

⁵⁰ Dion XXXVII 8 (*GLAJJ* n° 406).

C'est parmi les *metuentes* qu'à Rome, comme ailleurs, durent se recruter ceux des Chrétiens qui, n'étant pas d'origine juive, furent dispensés des règles les plus contraignantes du judaïsme. L'interdiction de la circoncision des prosélytes à partir du règne d'Hadrien limita la conversion intégrale des hommes, mais la pratique du judaïsme ne fut pas inquiétée : « Ils ont été souvent réprimés, mais n'ont cessé de s'accroître, de sorte qu'ils ont obtenu le libre exercice de leur culte », observe Dion Cassius⁵¹.

6. Langue et onomastique

Qu'ils fussent originaires de Judée, d'Égypte ou d'Asie, les Juifs récemment établis à Rome avaient du mal à parler latin. Pétrone évoque le cas d'un esclave circoncis, probablement juif, doté de tous les talents, qui a appris le latin auprès des vendeurs du marché et écorche les oreilles par ses barbarismes⁵². Un réfugié de Judée, comme Flavius Josèphe, pratiquait plutôt le grec connu de l'élite cultivée romaine, mais il dit lui-même qu'il le parla toujours avec un accent⁵³. Les jeunes princes élevés à Rome acquéraient en revanche une parfaite maîtrise du grec et du latin au point de pouvoir écrire en grec⁵⁴ et s'exprimer en latin en toute occasion. Le contraste est grand entre ces quelques privilégiés et les mendiants juifs des abords des synagogues (mais est-ce bien à Rome ?) qui manient un grec vulgaire comparé par Cléomède, au II^e siècle, à la langue des bordels et des Thesmophories⁵⁵.

À partir du II^e siècle justement, les sources archéologiques se substituent aux sources littéraires en ce qui concerne les Juifs de Rome. Grâce aux catacombes juives découvertes dès le XVII^e siècle, mais dont les inscriptions n'ont commencé à être exploitées qu'au XIX^e siècle, on recueille un type d'informations qui manquent pour la période précédente, et notamment une très longue liste de noms de personnes.

Les seuls noms des Juifs de Rome qui émergent des sources littéraires du I^{er} siècle sont un certain Apella cité par Horace⁵⁶, l'acteur Aliturus rencontré par Josèphe lors de sa mission avant la révolte⁵⁷, et un acteur circoncis, Ménophile,

⁵¹ *Ibid.*

⁵² *Satyricon* 68,5 (*GLAJJ* n° 193).

⁵³ *AJ* XX 263 : « Je me suis efforcé de posséder les lettres grecques après avoir appris la grammaire grecque, bien que notre éducation nationale m'ait empêché d'acquérir une prononciation correcte ».

⁵⁴ *BJ* I 453 ; 498 ; *AJ* XVI 256.

⁵⁵ *De motu circulari* II 1,91 (*GLAJJ* n° 333).

⁵⁶ *Sermones* I 5,100.

⁵⁷ *Autobiographie* 16.

mentionné par Martial⁵⁸. On voit que ces noms n'ont rien d'hébraïque. Les inscriptions des catacombes, qui sont plus tardives, confirment la préférence des Juifs pour des noms grecs ou latins généralement transcrits en caractères grecs : Noumenios, Marcia, Flavia, Faustina. La question de l'onomastique a été largement traitée, statistiques à l'appui, dans les diverses études historiques ou archéologiques qui se réfèrent aux catacombes juives⁵⁹. Il suffit de consulter le recueil des inscriptions hébraïques de Rome contenues dans le *Corpus Inscriptionum Judaicarum (CIJ)* de J.B. Frey (Roma 1936), complété par celui de D. Noy (*Jewish Inscriptions of Western Europe. II. The City of Rome*, Cambridge 1995), pour s'en faire une idée.

Beaucoup des noms portés par les Juifs enterrés dans les catacombes de Rome sont des gentilices d'origine impériale, les plus fréquents étant Julius (16), Aurelius (16), Flavius (11), Aelius (6). Les Juifs partagent en cela les usages d'autres populations qui, par ces noms, attestent qu'ils descendent d'affranchis⁶⁰. Si l'on ajoute que l'immense majorité des noms (de 70 à 80%) sont des noms simples et non des *duo* ou *tria nomina*, nous avons la confirmation que les Juifs avaient adopté l'usage général de la plèbe aux III^e et IV^e siècles.

L'abondance de noms latins ne signifie pas une bonne maîtrise de la langue latine, mais elle témoigne du moins une volonté des Juifs de s'intégrer dans leur environnement romain⁶¹. Les noms hébreux, tel Isaac, restent en effet l'exception. Certains, comme Simon, sont difficiles à distinguer du grec et le nom apparemment grec d'Aster pourrait recouvrir celui d'Esther.

La langue des trois quarts au moins des épitaphes est le grec. Les inscriptions latines constituent à peine un quart. On ne recense qu'une inscription en araméen et une bilingue grec-araméen. Le mot *shalom* « paix » ou la formule *Shalom al Israel* « paix sur Israël » interviennent toutefois assez fréquemment à la suite d'une épitaphe grecque.

7. Coutumes funéraires

À partir du second siècle, quand l'inhumation devint de plus en plus courante à Rome, commencèrent à se développer des sépultures privées hypogées qui, avec le temps, devinrent des réseaux souterrains complexes, les catacombes. On trouve de nombreuses catacombes creusées dans le tuf sur

⁵⁸ *Épigrammes* VII 82.

⁵⁹ Cf. H. LÉON, *The Jews in Ancient Rome*, Philadelphia 1960, 95-101 ; L.V. RUTGERS, *The Jews in Late Ancient Rome. Evidence of Cultural Interaction in the Roman Diaspora*, Leiden 1995, ch. IV ; D. MAZZOLENI, *Le catacombe ebraiche di Roma*, "StudRom" 23 (1975), 289-302.

⁶⁰ RUTGERS, *The Jews...*, 162.

⁶¹ *Ibid.*, 174.

tout le territoire italien, non seulement à Rome, à Naples et en Sicile pour les plus connues, mais également en Toscane, en Ombrie dans le Latium, dans les Pouilles, dans les Abruzzes, en Sardaigne. Bien que ces types de cimetières ne soient pas spécifiques de telle ou telle appartenance, les catacombes ont très souvent été associées au christianisme primitif. Or, outre des catacombes païennes, on a en effet retrouvé à des dates différentes sept catacombes juives à Rome même : celles de Monteverde (via Portuense, 1602), Villa Torlonia (deux catacombes, 1919), Vigna Randanini (1859), via Labicana (1882), via Appia Pignatelli (1885), Vigna Cimarra (1866), qui ont donné lieu à des études détaillées⁶².

Ces catacombes ne s'ouvrent jamais sur une rue principale mais sur de petites voies latérales. Le long des galeries, on observe une grande variété de types de sépultures : *loculi*, *arcosolia*, sarcophages, fosses creusées dans les *cubicula*. Une seule forme de sépulture paraît importée d'Orient, celle des *kokhim*, tombes étroites et profondes creusées dans la paroi perpendiculairement au sol.

Les symboles gravés ou peints parmi lesquels la *menora* est de loin le plus fréquent, permettent d'identifier sans doute possible ces catacombes comme juives. Les autres symboles récurrents sont le *loulav* et l'*ethrog* qui évoquent la fête de *Soukkoth* ou encore l'arche de la Torah⁶³. Si l'écriture et les dessins des inscriptions funéraires sont parfois fort maladroits, les sépultures plus riches laissent supposer que les Juifs faisaient appel parfois à des artistes païens ou réutilisaient certains lieux. Ainsi, dans le *cubiculum* double de la Vigna Randanini, une victoire ailée couronnant un jeune homme nu est représentée sur la voûte dans la première chambre, et la Fortune avec sa corne d'abondance dans la deuxième, tandis que les parois offrent de nombreuses représentations animales (paons, cerfs, chevaux, canards, hippocampes, poissons) ou florales. Le caractère juif du lieu a fini par être admis mais il semble qu'il s'agisse d'un réemploi de pièces reliées à une catacombe juive⁶⁴. Un sarcophage orné de *putti* porte une *menora* dans un médaillon central ; il semble avoir été tout simplement acquis dans une entreprise funéraire païenne qui aurait ajouté un symbole juif à la demande de son client. La mention fréquente de l'âge du défunt sur les plaques funéraires serait aussi un effet de l'influence de la civilisation romaine⁶⁵.

⁶² Pour Monteverde (aujourd'hui effondrée), cf. MULLER, *Cimitero degli antichi Ebrei posto nella Via Portuense*, "DPAA" 12 (1915) ; pour la Vigna Randanini, cf. J.B. FREY, *Nouvelles inscriptions inédites de la catacombe juive de la Via Appia*, "RAC" (1933), 27-50 ; pour la Villa Torlonia cf. M. FASOLA, *Le due catacombe ebraiche di villa Torlonia*, "RAC" (1974), 7-62 ; et pour l'ensemble cf. MAZZOLENI, *Le catacombe...*, 289-302 ; C. VISMARA, *I cimiteri ebraici di Roma*, in A. GIARDINA (ed.), *Società romana e impero tardoantico*, II, Roma - Bari 1986, 351-389.

⁶³ Cf. E.R. GOODENOUGH, *Jewish Symbols in the Graeco-Roman Period*, II, New York 1953, 53 sq.

⁶⁴ Cf. RUTGERS, *The Jews...*, 44.

⁶⁵ Cf. RUTGERS, *The Jews...*, ch. 3 (« References to ages at death »).

Les noms des personnes ensevelies sont généralement gravés sur des plaques de marbre ou de plâtre dont certaines sont encore en place et les autres ont été réparties entre les réserves du Vatican et le Musée archéologique de Rome. Malgré leur brièveté, elles apportent de précieuses informations sur la communauté à laquelle appartenait le défunt.

8. *Vie communautaire*

Si l'on savait qu'il existait déjà des synagogues à Rome au temps d'Auguste, on ne connaît par les sources littéraires aucun nom ni aucune localisation précise pour cette période. Quant aux fouilles archéologiques, elles n'ont permis de retrouver qu'une synagogue sur le territoire romain, à Ostie, qui a été amplement décrite par M. Floriani Squarciapino⁶⁶, avec son architecture, ses colonnes, ses mosaïques noires et blanches.

Les inscriptions funéraires se réfèrent à des synagogues de la ville de Rome dont on n'avait aucune mention dans les sources littéraires des I^{er} et II^e siècles. On en compte une douzaine⁶⁷. Celle des Augustenses fut nommée en l'honneur d'Auguste, celles des Agrippenses en l'honneur de son gendre Agrippa, celle des Herodienses probablement en l'honneur de la dynastie hérodienne, sinon du roi Hérode lui-même ; ce sont sans doute les plus anciennes. Certains veulent rattacher celle des Volumnenses à Volumnius, légat de Syrie. Trois autres synagogues portent des noms dérivés des quartiers romains où elles devaient se situer : celles des Campenses, des Subarenses et des Calcarenses. Les autres semblent avoir accueilli des immigrés de Méditerranée orientale, ce qui n'a rien de surprenant.

Alors que le métier des défunts n'est presque jamais signalé (on compte seulement un peintre [*zographos*], Eudoxios, et un *bubularius*, tous deux enterrés à la Vigna Randanini), leur fonction à l'intérieur de leur communauté apparaît en revanche souvent⁶⁸. Il y a des archontes (au nombre de 47) et des gerousiarques, administrateurs de la communauté, ainsi que des scribes (*grammateis*), des maîtres d'école (*didaskaloi*). Le titre d'*archisynagogos* a retenu particulièrement l'attention. Outre ses quelques apparitions littéraires⁶⁹,

⁶⁶ *La sinagoga recentemente scoperta ad Ostia*, "RPAA" 34 (1961-1962), 119-132 ; *La sinagoga di Ostia. Seconda campagna di scavo*, in *Atti del VI Congresso internazionale di Archeologia Cristiana. Ravenna, 23-30 settembre 1962*, Città del Vaticano 1965, 299-315.

⁶⁷ Cf. VISMARA, *I cimiteri...*, 357-358 et Tabella A.

⁶⁸ Cf. VISMARA, *I cimiteri...*, Tabella B.

⁶⁹ Cf. T. RAJAK - D. NOY, *Archisynagogos : Office, Title and Social Status in the Greco-Jewish Synagogue*, "JRS" 83 (1993), 75-93 [= T. RAJAK, *The Jewish Dialogue with Greece and Rome*, Boston - Leiden 2002, 398-404].

notamment dans le Nouveau Testament et chez des auteurs chrétiens, seuls six exemples de ce titre ont été relevés à travers l'empire dans des inscriptions non-juives contre plus de trente dans des inscriptions juives⁷⁰. Il semble être plus spécifiquement juif que le mot « synagogue » lui-même. On sait que l'empereur Alexandre Sévère, supposé favorable aux Juifs, reçut le sobriquet d'*archisynagogos*⁷¹. Trois noms de *synagogoï* romains nous sont parvenus à travers leurs épitaphes : Stafylus, Isaac, Euphrasis, ainsi qu'un nom incomplet commençant par Poly⁷². La synagogue d'Ostie est dédiée à un *archisynagogos* du nom de Plotius Fortunatus⁷³. Ce titre se rencontre associé à des femmes dans des inscriptions d'Asie Mineure. Est-il purement honorifique et peut-être même héréditaire pour de grands donateurs ou correspond-il à un rôle religieux ? La question continue d'être débattue⁷⁴.

Les synagogues de Rome devaient certainement accueillir leurs frères juifs de passage dans la capitale et notamment les prédicateurs venus de Terre Sainte. Le Talmud a gardé le souvenir du voyage de quatre rabbins à Rome qui semble se situer à la fin du I^{er} siècle. Selon ce récit, ils auraient débarqué dans un port où, malgré la distance, on entendait la rumeur de la grande cité. Prenant la mesure de la prospérité de la puissance païenne qui avait soumis leur peuple, trois des rabbins se mirent à pleurer, seul Rabbi Aqiba sourit. Il dut s'en expliquer : « Si Dieu agit ainsi pour ceux qui L'offensent, que ne ferait-Il pour ceux qui accomplissent Sa volonté ? »⁷⁵. Entre le II^e et le IV^e siècle les voyageurs juifs à Rome continuent d'en retirer une impression de richesse et d'immensité qui trouve un écho dans la littérature rabbinique⁷⁶.

Aucun grand-maître ne se détache de la communauté romaine. Les rabbins qui visitèrent la communauté de Rome à la fin du I^{er} siècle ne semblent pas avoir été impressionnés par la science de son rabbin, nommé Theudas. Après la deuxième révolte de la Judée contre Rome (132-135), la communauté romaine recueillit un réfugié renommé pour sa piété et son savoir, Mattathiah

⁷⁰ *Ibid.*, 421-429.

⁷¹ *Historia Auguste, Alexandre Sévère* 28,7 (GLAJJ n° 521) ; cf. A. MOMIGLIANO, *Severo Alessandro archisynagogos. Una conferma alla Historia Augusta*, "Athenaeum" 12 (1934), 151-153 (l'auteur suggère qu'Alexandre Sévère protégea les synagogues et reçut ce titre honorifique dans l'une d'elles).

⁷² Cf. *CIJ* 265 ; 282 ; 336 ; 383.

⁷³ Cf. M. FLORIANI SCARCIAPINO, *Plotius Fortunatus archisynagogos*, "Rassegna mensile di Israele" 36.7-9 (1970), 183-191.

⁷⁴ Cf. B.J. BROOTEN, 1982, *Women Leaders in the Ancient Synagogue*, Chico 1982, ch. I ; RAJAK, *The Jewish Dialogue...*, 410-419.

⁷⁵ Talmud de Babylone, *Makkot* 24a, Midrash *Sifré* sur le Deutéronome 43, *Deutéronome Rabba* II 24.

⁷⁶ Cf. M. HADAS-LEBEL, *Voyageurs juifs à Rome au I^{er} siècle*, in *Voyages et voyageurs au Proche-Orient. Actes du colloque de Cartigny (1988)*, Leuven 1995, 97 ; *Jérusalem contre Rome*, Paris 1990, 227-229.

ben Heresh, dont l'enseignement le plus connu est que le sabbat peut être enfreint pour sauver une vie humaine. Peut-être instruit par l'expérience récente de son peuple, il inversait un proverbe romain courant en conseillant d'être à la queue des lions plutôt qu'à la tête des renards⁷⁷.

9. *Croyances*

Les formules récurrentes dans les épitaphes appellent la paix sur le repos du défunt. La forme grecque est la plus fréquente : *en eirènè è koimèsis sou*, mais le mot *shalom* en hébreu se rencontre aussi. La mort est-elle autre chose qu'un repos ou un sommeil pour les personnes enterrées dans les catacombes juives ? L'épitaphe la plus longue, celle de Regina⁷⁸ pleurée par son époux après plus de vingt et un ans de mariage, explicite des croyances qui ailleurs sont vraisemblablement suggérées par des symboles ou des formules très brèves :

De nouveau elle vivra, de nouveau elle retournera à la lumière
car elle peut espérer ressusciter pour l'éternité
laquelle est promise aux dignes et aux pieux.

Nous avons là une attestation de la croyance en la résurrection et une référence à la promesse de « la lumière gardée en réserve pour les justes » que propage la littérature rabbinique. Les mérites de Regina concernent non seulement sa vertu personnelle (*pietas, vita pudica*) mais aussi sa fidélité au judaïsme (*amor generis, observantia legis*). La vie du « monde futur » lui est assurée (*tibi sunt speranda futura*).

Peut-on sur la base de cette inscription, interpréter les symboles qui apparaissent sur les inscriptions plus brèves ?⁷⁹ La *menora* si fréquente pourrait se référer non tant au Temple disparu qu'à la lumière promise aux justes dans le monde à venir (*haolam haba*). Le *loulav* et l'*ethrog* semblent privilégier la fête de *Soukkoth*. Cela s'expliquerait par l'attente messianique, fondée sur Zacharie 14,16, qui promet la reconnaissance universelle de Dieu à l'occasion de cette fête.

Notons enfin que des prosélytes continuent de s'adjoindre à la communauté romaine dans des proportions et à des dates difficiles à déterminer, entre le II^e et le V^e siècle : sur huit prosélytes désignés, six sont des femmes.

* * *

⁷⁷ *Pirqé Abot* IV 15.

⁷⁸ *CIJ* 476.

⁷⁹ Cf. GOODENOUGH, *Jewish Symbols...*, 53 sq.

Tant avant le deuxième siècle qu'à partir de cette date, notre information sur la présence juive à Rome reste très lacunaire. Quand les sources littéraires parlent, elles donnent des indications partielles vues généralement de l'extérieur. Entre le II^e et le V^e siècle, les vestiges archéologiques apportent un éclairage juif sur les Juifs, mais ils sont loin d'être complets et nous laissent le soin de les interpréter. D'aucuns croient y lire une forme d'isolationnisme de la communauté, d'autres, comme Rutgers, soulignent les contacts entre populations et l'interaction des cultures⁸⁰.

Reste à expliquer comment une communauté, qui jusqu'au V^e siècle paraît en voie de romanisation, a refait le chemin vers sa source hébraïque, comme le montrent les inscriptions de Venosa entre le VI^e et le VIII^e siècle⁸¹. Cette question concerne d'ailleurs les communautés juives en général et n'a pas encore été suffisamment explorée. Elle devra être l'objet d'études à venir.

⁸⁰ Voir discussion *ap.* RUTGERS, *The Jews...*, 45.

⁸¹ Cf. H. LEON, *The Jews of Venusia*, "Jewish Quarterly Review" 44 (1954), 267-284.

